

TÉLÉSIÈGE DU ROTSÉ

PREMIER COUP DE PELLE POUR LE NOUVEAU TÉLÉSIÈGE

– 7 JUILLET 2020 –

Les travaux de remplacement du télésiège du Rotsé, qui assure la liaison entre St-Luc et Chandolin viennent de commencer. L'installation actuelle, datant de 1986, sera remplacée par un télésiège à 4 places fixes sur un tracé modifié. Il sera opérationnel en décembre.

Les autorisations reçues dans un temps record permettent à la société du Funiculaire de débiter les travaux dans les délais. La gare aval de la nouvelle installation sera située à proximité du départ de l'ancien télésiège du Crêt de la Motte. La station supérieure sera déplacée plus en amont, directement à côté de l'arrivée du télésiège de la Forêt. Ce nouveau tracé, plus court, permettra de faire passer le temps de parcours de 11 à 6 minutes.

Les travaux de génie civil des deux gares et des pylônes ont débuté et sont réalisés par l'entreprise Epiney Construction SA. Le montage de la partie électromécanique, confiée à la maison Baco-Poma, suivra dès le mois d'août. L'installation existante sera démantelée dans le courant de l'automne.

Le télésiège du Tsapé recevra également une importante mise à jour : ajout de 16 sièges afin de faire passer le débit de 1000 à 1400 personnes à l'heure, pose d'assises de type « confort » sur tous les sièges, modification sur l'entraînement des sièges en gare afin de fiabiliser le fonctionnement de l'installation lors de fortes chutes de neige.

Le coût des travaux se monte à 3.8 mio. CHF pour la nouvelle installation et à 420'000 CHF pour la mise à jour du télésiège du Tsapé. Il est financé en partie par des fonds propres, par un crédit NPR et un crédit leasing.

Données techniques de la nouvelle installation :

- Type d'installation : télésiège fixe à 4 places
- Longueur en suivant la pente : 800 mètres
- Dénivelé : 371 m
- Nombre de pylônes : 10
- Nombre de sièges : 66
- Vitesse de fonctionnement : 2.6 m/s
- Temps de parcours : 6 minutes
- Débit : 1400 p/h

